

DES AIDES POUR NE PAS TOMBER DANS LE ROUGE

Les nouvelles règles de l'assurance-emploi expliquées aux employeurs et aux employés

CHARLEVOIX, 15 octobre 2020 – La Chambre de commerce de Charlevoix invite les travailleurs et les employeurs à participer à des séances d'informations sur les nouveaux critères de l'assurance-emploi et à s'informer sur les aides gouvernementales nouvellement disponibles. En effet, le [Plan d'intervention économique du Canada](#), annoncé récemment par le gouvernement fédéral, contient de nombreuses mesures appuyant les Canadiens et les entreprises.

Les services et programmes gouvernementaux sont accessibles à travers l'[Appli Entreprises Canada](#). Aussi, le 27 septembre dernier, des changements temporaires ont été apportés à l'assurance-emploi. Des séances d'informations d'une durée d'environ une heure, sont offertes pour aider les employés et les employeurs à mieux comprendre la transition de la PCU (Prestation canadienne d'urgence) vers l'assurance-emploi. Les employeurs sont invités à transmettre l'information à leurs employés afin de bien les outiller pour cette période qui s'annonce difficile.

Pour se joindre à une séance, il suffit de cliquer sur le lien de la date et l'heure qui conviennent. Il est toujours préférable de se joindre au groupe une dizaine de minutes à l'avance, afin de débiter à l'heure prévue.

Vendredi 16 octobre 2020 - 10h - [Rejoindre la réunion Microsoft Teams](#)

Mardi 20 octobre 2020 – 10h - [Rejoindre la réunion Microsoft Teams](#)

Jedi 22 octobre 2020 - 13h30 - [Rejoindre la réunion Microsoft Teams](#)

« Pour relever les défis imposés par le passage en zone rouge, il faut que les entrepreneurs soient à l'affût de toutes les aides mises à leur disposition. Nous agissons comme une courroie de transmission de l'information » souligne Johanne Côté, directrice générale de la Chambre de commerce de Charlevoix.

Le télétravail étant priorisé, l'équipe de la Chambre est joignable par courriel et par cellulaire.

-30-

Source et informations : Johanne Côté | directrice générale
La Chambre de commerce de Charlevoix
B : 418 760-8648, poste 303 C : 418 435-1603

